



## Règlement annuel des cours enfants 2016 - 2017

Discipline classique et discipline moderne :

1 cours par semaine : 760 €

2 cours par semaine : 1140 €

3 cours par semaine : 1410 €

L'inscription annuelle est comprise.

Nous vous invitons à faire deux chèques le jour de l'inscription, datés du même jour.

380 €, 570 €, 705 € à l'inscription

380 €, 570 €, 705 € à l'encaissement en janvier 2017

## Rentrée 2016 - 2017

Chers amis,

**Les inscriptions de l'année à venir débutent en juin et pourront être effectuées lors des Portes Ouvertes qui débutent le 7 juin.**

La rentrée des enfants pour l'année 2016/2017 se fera à partir du **mardi 12 septembre 2016**. Les **"tout petits" du mardi 17h15, reprendront les cours le dernier mardi de septembre**. Les horaires sont définis par âges et par niveaux, ceci pour le bien des enfants et la qualité des classes.

**Cette année, une nouveauté, un cours de moderne donné par Alexandra Bansch élargira le champ de l'expérience dansée de vos enfants.**

Aucun cours n'a lieu pendant les vacances scolaires. Chaque trimestre est clos par une séance « Portes ouvertes » à laquelle vous pouvez inviter amis et famille pour voir l'évolution du travail de vos enfants.

En juin 2017, l'école présentera son spectacle : « Le Lac des Cygnes » réécrit de façon à ce que tous les enfants puissent participer.

Merci d'avoir la gentillesse de vous réinscrire sur le site et de bien vouloir remplir toutes les informations de façon à obtenir un fichier renseigné, à jour et sans erreur.

Je vous remercie de votre sympathie.

**Agnès Faure**

### Horaires des cours pour enfants 2016 - 2017

Danse classique				Moderne		
MARDI	17h15 à 18h15	Initiation 1	4 ans ½ 5 ans ½	JEUDI	18h15 à 19h15	11 / 15 ans
	18h15 à 19h30	Avancés	10 / 12 ans			
MERCREDI	14h00 à 15h00	1 <sup>er</sup> degré	6 / 7 ans			
	15h00 à 16h00	Initiation 2	6 ans			
	17h30 à 18h45	Avancés	10 / 12 ans			
JEUDI	17h15 à 18h15	1 <sup>er</sup> degré	6 / 7 ans			
VENDREDI	17h15 à 18h15	½ avancés	8 / 9 ans			
	18h15 à 19h30	Grands avancés	12 / 15 ans			

Pour inscrire votre enfant à l'école de danse pour l'année 2016 / 2017, vous devez :

1/ remplir la fiche d'inscription sur le site, puis l'imprimer

2/ joindre vos deux chèques

3/ remettre l'ensemble à Agnès Faure.

(un certificat médical obligatoire vous sera demandé pour chaque enfant en septembre 2016).